



# Construction dans un espace vert

Par **Luc13**, le **06/03/2019** à **14:28**

Dans un lotissement de 27000 m<sup>2</sup> avec un espace vert de 2200 m<sup>2</sup> ,réalisé en 1982 ,par un privé ,lequel devait le rétrocéder à la commune ,ce qui fut fait ,la commune envisage de créer trois parcelles pour constructions quels est le droit de la commune?